



MAJORITÉ

Non aux incivilités, non aux dépôts sauvages de déchets

Chacun peut constater, dans sa rue ou son quartier, des incivilités qui dégradent la qualité du cadre de vie. Il n'est pas acceptable de voir des dépôts sauvages de déchets dans la nature ou près de bornes d'apport volontaires. Les agents municipaux dépensent beaucoup d'énergie pour ramasser ces déchets chaque semaine.

Cela vaut aussi pour les déjections canines. Sitôt un nouvel espace vert aménagé, il peut devenir une litière pour chiens. Ces comportements ne sont pas acceptables. Ils ne sont ni respectueux des autres, ni des espaces publics qui appartiennent à toutes et tous.

Il n'y a pas de solution miracle pour régler ces problèmes qui existent partout. Nous lançons toutefois un appel au civisme de chacune et chacun pour respecter des règles simples mais essentielles pour vivre ensemble. Déposons nos bouteilles vides dans les bornes dédiées, pas à côté. Si ces dernières sont pleines, gardons plus longtemps nos déchets.

Le dépôt sauvage de déchets peut être sanctionné par une amende pouvant aller jusqu'à 135€ ! Il en va de même pour les déjections canines. Dans les prochains mois, la commune mènera une campagne de sensibilisation.

La journée de ramassage

des déchets qui a eu lieu en septembre est une action utile qu'il faut faire perdurer. Notre policier municipal sera mobilisé, si nécessaire, pour sanctionner comme il le fait déjà pour du stationnement gênant ou le non-respect d'un stop par exemple.

Préservez nos espaces publics, soyons respectueux des autres et de notre environnement.

Sandrine Aupied, Hélène Bayon, Jean-Noël Bévière, Marina Bonamy, Thomas Bonniot, Christophe Brossault, Claude Cailleau, Fabien Ferré, Joël Frin, Pierre Galant, David Gasnier, Pierre Geffrault, Maryline Geffroy, Marie-Claire Hamon, Jean-Claude Lamy, Christine Le Bihan, Christophe Le Gouefflec, Séverine Renou, Laëtitia Robin, Monique Sockath, Véronique Tempplier.

MINORITÉ

Tout est une question de vocabulaire

La rentrée effectuée, les très belles émotions vécues lors des Jeux Olympiques et Para-olympiques se sont estompées.

Nous avons alors assisté aux joutes verbales & diverses stratégies pour la désignation d'un 1er ministre et de son gouvernement. Ces postures, discours et attitudes sont le terreau de l'usure de beaucoup. Combien de fois entendons-nous autour de nous : rien ne change, ils font ce qu'ils veulent !

Nos dirigeants seraient bien inspirés de comprendre réellement ce qui se passe dans le pays et de prendre en compte les avertissements. Notre démocratie « nationale » ne pourra évoluer si elle n'existe pas déjà au niveau local.

Développons ce qui se passe autour de deux notions : Concertation - Commissions

Les réunions de concertation sont en fait des réunions d'information, de présentations

de projets ; or cela devrait être un échange d'idées, d'avis. Les décisions devraient en découler, voire mieux, être élaborées en commun avec les citoyens. Un « échange » ne se résume pas à la seule existence d'une rencontre, il doit être constructif, doit aboutir à un compromis, c'est à dire à des décisions respectueuses des avis de chacun, ainsi qu'à la mise en oeuvre d'actions concrètes correspondantes. Il doit surtout être organisé en amont de ces décisions avec toutes les parties, et non pas restreint arbitrairement à quelques personnes désignées concernées : mesurer l'ampleur des incidences pour impliquer la population en conséquence.

Il n'est donc pas acceptable, lors d'une soi-disant « réunion de concertation », que les citoyens reçoivent en réponse à une question « c'est acté » ou « j'ai décidé ».

Les réunions de commissions pratiquées à Grandré sont en

fait des réunions de présentation des projets définis et ficelés, sans aucun document fourni, la plupart du temps. Nous entendons en Conseil municipal « comme vu en commission ou comme précédemment débattu ». Et de nouveau le fameux : « c'est acté », « on vote » pour couper court aux discussions enclenchées par la minorité lors des conseils. Pourtant tout ce qui est fait, l'est grâce à l'argent public ; taxes et impôts versés par les citoyens. Les deniers de la commune, les emprunts, les subventions obtenues ressortent bel et bien de ce processus.

Alors n'oublions pas que c'est à nous, citoyens, d'exprimer ce qui nous semble bon. Nous, élus, sommes des adultes, aptes à émettre nos ou des réflexions pour honorer l'idée de vraie concertation.

Bertrand Desille, Françoise Gesland, Christian Hamelot, Martine Véré

Conformément au Code général des collectivités territoriales le magazine municipal met à disposition de chaque liste un espace d'expression libre. Le contenu n'engage que la responsabilité de leurs auteurs.